

République et canton de Genève



Commune d'Anières

Législature 2015-2020

Motion 2015-2020 M - 017
Dépôt : 27 avril 2019

Séance du Conseil municipal du mardi 14
mai 2019

Proposition présentée par les conseillers municipaux :

Denyse BARBEZAT-FORNI, Claudine HENTSCH et Philippe GAILLARD

Proposition de motion

Premiers secours : sauver des vies grâce à des gestes simples !

Vu l'art. 23, alinéa 1, lettre b) du règlement du Conseil municipal de la commune d'Anières du 19 avril 2005, modifié le 22 mars 2016 – LC 02 111 ;

Vu l'étude menée récemment en Suisse sur les compétences de la population en matière de premiers secours ;

Vu les graves lacunes mises en évidence à ce propos et confirmées par les observateurs (professionnels de la santé, samaritains) ;

Vu le fait que des gestes simples, comme le massage cardiaque, peuvent sauver des vies ;

Vu le délai d'intervention moyen d'une ambulance est d'environ 10 minutes sur le canton de Genève⁽¹⁾ et que le patient perd 10% de chance de survie pour chaque minute passée sans massage cardiaque ;

Vu que la chance de survie augmente de 50% si un témoin effectue une réanimation ;

**le Conseil municipal
invite l'Exécutif**

- à entreprendre une étude pour instaurer une formation de réanimation cardio-respiratoire sur la commune, à organiser un réseau de premier répondant et à assurer une formation continue à ce réseau ;
- à présenter au Conseil municipal un état des lieux des défibrillateurs sur la commune et à optimiser leur gestion ;
- à examiner l'opportunité d'étendre ladite étude en concertation avec CoHerAn.

Exposé des Motifs :

« Arrêt cardiaque dans la rue : le pire est de ne rien faire » titrait la Tribune de Genève dans un article récent consacré au cas d'une Genevoise qui s'était effondrée en pleine rue et n'avait pu être sauvée que grâce au massage cardiaque prodigué par un passant ⁽²⁾. Et pourtant, comme le rappelait le quotidien en citant le Dr Marc Niquille, un médecin des HUG, « en 2012, il y a eu 349 arrêts cardiaques. Seuls 20% ont bénéficié de mesures de réanimation par un tiers ... c'est un taux extrêmement bas ».

Le cas de cette Genevoise fait écho à une étude européenne, menée dans notre pays par le TCS et l'Alliance suisse des Samaritains en 2013 ⁽³⁾ sur les compétences de la population en matière de premiers secours. Les résultats publiés sont plutôt inquiétants. Ainsi,

- 18% des personnes interrogées en Suisse n'ont jamais suivi de cours ;
- 82% ne connaissent pas le numéro européen d'urgence 112 (70% connaissent cependant le 144, valable uniquement en Suisse) ;
- 62,8% ne savent pas comment évaluer l'état d'un blessé ;
- 72% ne connaissent pas les étapes à suivre dans le cas d'un blessé inconscient qui ne respire pas pour effectuer une réanimation cardio pulmonaire ;
- 80,5% ne savent pas comment aider une personne avec une plaie qui saigne abondamment ;
- 59,1% ne sont pas capables de mettre une personne inconsciente en position latérale de sécurité ;
- 91,5% ne sont pas en mesure d'effectuer en pratique la réanimation cardio-pulmonaire.

Ces chiffres sont révélateurs et confirment les observations des HUG : l'immense majorité de nos concitoyens ne sait pas comment procéder à un massage cardiaque. Ils montrent également qu'avoir suivi une fois dans sa vie un cours de premier secours ne suffit pas : s'il n'y a que 18% des personnes interrogées qui n'en ont jamais eu, l'immense majorité se révèle incapable de pratiquer, si nécessaire, les gestes qui sauvent.

Dans une étude genevoise de 2011, seules 44% des personnes interrogées se sentent capables d'utiliser un défibrillateur semi-automatique AED tel qu'installé à Anières ⁽⁴⁾.

Cela peut s'expliquer pour plusieurs raisons. Il faut notamment rappeler qu'une sensibilisation aux premiers secours ne signifie pas que les gestes ont bien été acquis. Dans le cas du permis de conduire, par exemple et indépendamment de la qualité – variable – des cours dispensés, l'attestation est délivrée pour autant que la personne ait suivi les cours, peu importe qu'elle ait assimilé ou non des compétences en la matière. De surcroît, les compétences acquises se perdent très vite, en deux ans selon le Dr Niquille, faute de pratique. Interrogé dans le même article, le médecin cantonal, Jacques-André Romand, renchérit : « *Les gens sont effectivement sensibilisés au massage cardiaque, mais l'efficacité en pratique est très mauvaise. Ils n'ont pas une bonne assimilation des cours de premiers secours* ». En d'autres termes, il serait nécessaire de pouvoir répéter l'exercice de temps à autre.

A Genève, il y a 400 victimes d'arrêt cardiaque par an. Le délai d'intervention moyen d'une ambulance est d'environ 10 min dans notre canton et, lors de la survenue d'un ACR (arrêt cardio-respiratoire), le patient perd 10% de chance de survie pour chaque minute passée sans massage cardiaque.

Dans une étude menée entre 2009 et 2016, le taux moyen de survie après un ACR est de **13.59**. Ce taux augmente de **50%** si un témoin effectue une réanimation ⁽⁵⁾. Seule 1 personnes sur 3 est réanimée par des témoins.

Sur Genève l'association « Save a Life » a comme mission d'augmenter les chances de survie en cas d'ACR en milieu extrahospitalier dans le canton. Cette association organise des formations pour les volontaires qui se mettent à disposition pour apprendre les gestes nécessaires à une réanimation cardio-pulmonaire efficace et acquérir les capacités nécessaires pour devenir premier répondant.

Les premiers répondants peuvent, grâce à une géolocalisation via l'application Momentum, se rendre rapidement sur place auprès de la personne en ACR.

L'association « Save a Life » se charge aussi de la maintenance des défibrillateurs qu'elle propose en location, forcée de constater que les machines achetées sont souvent mal entretenues et les piles déchargées.

D'après une étude sur le modèle du Tessin, 1% de la population devrait être capable d'effectuer ces premiers gestes qui peuvent sauver une vie, ce qui correspond proportionnellement à 25 personnes pour la commune d'Anières.

Sauver une vie grâce à des gestes simples est possible. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, Ensemble Pour Anières est persuadé que vous ferez bon accueil à cette proposition de motion.

Références et abréviations

- (1) Communiqué de Presse HUG du 26 septembre 2018 « Arrêts cardio-respiratoires : le taux de survie des victimes multiplié par deux à Genève »
- (2) Voir la TdG du 20/8/13 et (partiellement) : <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/Arret-cardiaque-dans-la-rue-Le-pire-est-de-ne-rien-faire/story/25570933>
- (3) Voir : <http://www.tcs.ch/fr/test-securite/tests/premiers-secours.php> et http://www.samariter.ch/fr/i/communique-de-presse-du-19-mars-2013-_content---1--1071--1653.html
- (4) Joëlle Gómez, Rebecca Botbol, May-Lucie Meyer, Sarah Richtering, URGENCE Connaissance du grand publique, Unité d'Immersion en Communauté (juin 2011)
- (5) Chiffres reçus par l'association « Save a Life », projet réalisé par SWISS EMERGENCY RESPONDERS avec le soutien de la république et canton de Genève et en partenariat avec les Hôpitaux Universitaires de Genève.

ACR : Arrêt cardio-respiratoire

AED : Automated External Defibrillator ou Défibrillateur Automatisé Externe (DEA)